

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/10/2024 - B2024/008623 - 2021 B 00536 - 899 121 412 - A.M.P USINAGE

A.M.P USINAGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège Social : 1 Avenue du Parc
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
899 121 412 RCS AMIENS (2021 B 00536)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Mars 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 44.991,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	44.991,39 euros
------------------------	-----------------

Sur le compte « Report à Nouveau » Qui sera ainsi soldé.	6.865,30 euros
---	----------------

Le solde	38.126,09 euros
----------	-----------------

En totalité sur le compte « Autres Réserves » qui présentera ainsi un solde créditeur de même montant.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 Septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FN

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 Mars 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de faire procéder à la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de la mention concernant lesdits capitaux propres.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 Septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président
Mario FLAUTRE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Flautre', with a long horizontal stroke extending to the right.

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

2024

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE				Néant	
Adresse de l'entreprise : 1 AV DU PARC 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN					
Numéro SIRET* : 89912141200022					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le : 31/03/2023	
				Exercice N, clos le : 31/03/2024	
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M Incorporelles - Autres*	014	2 263	016	2 166	96
M Immobilisations corporelles*	028	1 795	030	901	894
O Immobilisations financières* (1)	040	2 565	042	2 565	2 565
Total I (5)	044	6 623	048	3 068	3 555
C Stocks - Mat.ières, appros en cours de prod.*	050	15 593	052	15 593	22 642
I - Marchandises*	060		062		
R Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	74 351	070	74 351	9 997
U (2) - Autres* (3)	072	691	074	691	1 204
L Valeurs mobilières de placement	080		082		
A Disponibilités	084		086		2 746
N Charges constatées d'avance*	092	468	094	468	
Total II	096	91 102	098	91 102	36 590
Total général (I + II)	110	97 725	112	94 657	41 302

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120		10 000	10 000
Ecarts de réévaluation	124			
P Réserve légale	126		1 000	1 000
R Réserves réglementées*	130			
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art*)	131			2 965
P Report à nouveau	134		-6 865	
R Résultat de l'exercice	136		44 991	-9 830
E Subventions d'investissement	137			
S Provisions réglementées	140			
Total I	142		49 126	4 135
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		2 752	
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		5 698	15 506
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :)	169	12 907	33 325	17 905
E Comptes courants d'associés	173			
S Autres dettes	175		3 755	3 755
Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		45 531	37 167
Total général (I + II + III)	180		94 657	41 302
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an				
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*			(5)	
O (3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des	184
I débiteurs			immob cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

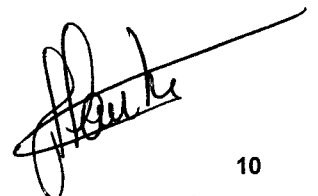


Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P. USINAGE		Exercice N, clos le (1) 31/03/2024		Ex. N-1, clos le (2) 31/03/2023	
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises* dont export	209	210		
R	Production vendue biens et livraisons	215	214		
O	Production vendue services* intracommunau.	217	218	201 020	127 233
D	Production stockée* (variati* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)		222	-4 738	1 000
	Production immobilisée*		224		
E	Subventions d'exploitation reçues		226	8 000	
X	Autres produits		230	1 385	2
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	205 667	128 236
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
H	Variation de stock (marchandises)*		236		
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)		238	18 035	26 769
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*		240	2 311	-8 642
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :		242	43 307	48 552
E	- mobilier				
	- immobilier				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	244	1 725	711
	Rémunérations du personnel*	551	250	67 706	51 996
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	20 203	17 563
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255	254	1 157	1 110
P	Dotations aux provisions		256		
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259	262	3	6
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	154 447	138 066
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	51 220	-9 830
	Produits financiers (III)		280		
D	Produits exceptionnels (IV)		290		
I	Charges financières (V)		294	24	
V	Charges exceptionnelles (VI)		300		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art 39 q. D	348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	6 205	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	44 991	-9 830
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2		312	44 991
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles		318		
I	Provisions non déductibles*		322		
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	6 205	
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		251		
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelle (44 sexes)	986	Zone franche urbaine (44 octies a)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991		
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992
ZFANG (44 quaterdecies)	346	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346				
Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2	352	51 196	354
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
E	Déficits antérieurs reportables* :	dont imputés/résultat :		360	9 830
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2	370	41 366	372

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Certifié Conforme


Ph

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles..	2 263			2 263
Terrains..				
Constructions..				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .	931			931
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes .	864			864
Immobilisations financières..	2 565			2 565
Total.....	6 623			6 623

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles..	1 412	754		2 166
Terrains..				
Constructions..				
Installations techniques, matériel et outillage industriels .	140	186		326
Autres immobilisations corporelles..	359	216		575
Total.....	1 911	1 157		3 068

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles..				
Immobilisations corporelles..				
Immobilisations financières..				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	96	
	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution..	2 263	33,33
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés..	
Eléments réévalués..	
Eléments reçus en apport..	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3ANS				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	5 ANS				
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	14 142	11 831	14 142	11 831
En-cours de production de biens	8 500	3 762	8 500	3 762
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	22 642	15 593	22 642	15 593

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....		
Autres créances.....		

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 550		2 550
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	75 509	75 509	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....		
Clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Disponibilités.....		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

10000

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	1 000	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	1 000	10,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	2 752	2 752		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	5 698	5 698		
Dettes fiscales et sociales.....	33 325	33 325		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	3 755	3 755		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	45 531	45 531		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	1 200
Dettes fiscales et sociales.....	8 468
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts.....
Avals et cautions.....
Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée..... 50 400
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Effectifs

2

Autres informations significatives

2024

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDEC.

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE						Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606		
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607		
	Autres provis. réglement.	610	612	614	616		
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626		
	Sur immobilisations	630	632	634	636		
Provisions pour	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656		
dépréciation	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681	683	1	Indemn. congés payés, charges..	
Autres Immos. incorp.	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Inst. Techn. Mat & Out	730	735	5		
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autre immos. corpor.	760	765			
TOTAL	770	775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	9 830
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	9 830
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	40 443
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 852
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	397			

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE	Néant : ☐	**
Exercice ouvert le : 01/04/2023	et clos le : 31/03/2024	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	2,00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	201 020
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
Total 1	106	201 020
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	8 000
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	8 005
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	20 193
Variation négative des stocks	145	7 049
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	10 548
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
Total 3	152	37 794
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	171 231
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	201 020
Effectifs au sens de la CVAE	23	2,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du 01/04/2023	au 31/03/2024
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		